

**COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE - RENDU DE REUNION
DU CONSEIL COMMUNAL DU
MARDI 22 MARS 2016**

L'an deux mil seize et le vingt deux du mois de mars à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents: GENSAC Véronique, HANRARD Bernard, BROCHE Gaël, BUTHOD Jeff,
BERTRAND Chantal, CLEYRAT Christian, MORIN Sébastien

Excusés : PELLICIER Guy, USANNAZ Bernard,

Secrétaire : BROCHE Gaël

I - URBANISME :

- **Déclaration préalable** : Commune de La Plagne Tarentaise
 - Abri vélo Auberge de Valezan
 - Changement de destination de l'ancienne mairie en appartementAvis favorable du conseil communal de Valezan et du service urbanisme de LPT
- **Déclaration d'Intention d'Aliéner** : Vente maison consorts PELLETIER à ROCHETTE DE LEMPDES : la commune déléguée de Valezan ne désire pas faire valoir son droit de préemption.

II - ORDRE DU JOUR :

- Les travaux concernant l'abri de vélo de l'auberge sont en cours, la dalle en béton a été coulée. Trois entreprises de charpente ont été consultées pour la toiture.
- Les travaux de rénovation de l'ancienne mairie en appartement sont prévus pour cet été. La salle polyvalente est occupée par l'école jusque fin juin pour la réalisation des TAP.
- La commune historique de Valezan était lié depuis 4 ans par un engagement avec le cabinet Iddest pour la régularisation foncière des actes de la route de La Leissière. A ce jour, une vingtaine d'actes reste à rédiger d'où la nécessité de refaire une convention entre La Plagne Tarentaise et le cabinet Iddest. Après validation du conseil communal de Valezan, le projet sera exposé au conseil municipal le 04 avril 2016 à Macôt.
- Les factures d'eau pour l'année 2015 vont être éditées prochainement (pas de TVA pour cette année). Suite à notre fusion de communes, une modification dans notre logiciel de facturation doit être apportée par notre prestataire informatique étant donné que le budget annexe de l'eau va être scindé en une régie d'eau potable avec une TVA à 5 % et une régie d'assainissement avec une TVA à 10 % à partir de 2016.
- La commune de Valezan a fait l'acquisition d'un nouvel ordinateur plus performant pour pouvoir intégrer un logiciel pour les actes numérisés de l'état

civil et d'autres logiciels à venir. Monsieur Bertrand GUYOT de la SARL Les Archives Multimédia a débuté la numérisation des actes de 1903 à 1999 et finira les années de 2000 à 2014 lors de l'installation du logiciel.

- Une mission d'archivages des dossiers de la commune de Valezan sera réalisée par un archiviste du Centre De Gestion le 4^{ème} trimestre 2016.
- Un recensement de l'état des murs du village doit être effectué.
- Le mur des vignes refait l'année dernière est retombé, l'entreprise PERRIERE doit venir constater les dégâts.
- Le dossier des ralentisseurs sur la RD 86 déposé à TDL à Aime va être complété et après accord la pose pourra être réalisée avec les panneaux signalétiques.

III - DIVERS :

- Monsieur Hervé GAYMARD, Président du Conseil Départemental de la Savoie nous a informé par courrier la décision du Gouvernement et de la SNCF concernant la disparition de la ligne du train de nuit reliant Paris à Bourg Saint Maurice.
- Une réunion avec ERDF aura lieu le 30 mars 2016 à 9heures concernant des travaux de renforcement des réseaux sur la commune de Valezan.
- Commission Communale des Impôts Directs de La Plagne Tarentaise, le commissaire titulaire pour la commune historique de Valezan est Pierre GONTHIER, les suppléants sont Christian CLEYRAT élu, et Béatrice PELLICIER administrée (tableau / affichage mairie).
- Commission sociale : Mme GENSAC relate les sujets exposés lors de la réunion
 - recrutement d'une nouvelle Atsem pour l'école de Valezan pour la prochaine rentrée scolaire
 - rédaction d'une convention avec Savoie Biblio pour intégrer la commune de Bellentre qui ne dispose de l'intervention de biblio bus.
- COVA : réunion
 - répertorier les vignes non cultivées
 - acquisition des parcelles des vignes non cultivées par les communes pour constituer une réserve foncière pour permettre l'installation d'un viticulteur. Une aide sera attribuée par l'APTV (fond leader)
- Conseil d'école : prochaine réunion le 31 mars 2016 à l'école
- Commission Tourisme : Mr Bernard HANRARD nous fait un bref compte rendu de la réunion :
 - la réalisation d'un bilan de tous les sentiers touristiques balisés doit être élaboré et trié sur le territoire de La Plagne Tarentaise pour déterminer qui devra les entretenir. La COVA a pour compétence l'entretien du sentier balcon des Adrets (de Naves à Vulmix en passant par Hautecour et Valezan uniquement.
 - Une fois le recensement établi, un schéma directeur regroupant les itinéraires de tous les circuits sur La Plagne Tarentaise (VTT – Randonnées pédestres – Raquettes- ski nordique et de randonnée) sera retranscrit dans un seul dépliant.

- CCAS La Plagne Tarentaise à Macôt : Mme Chantal BERTRAND relate la réunion qui a eu lieu à Macôt :
 - Au sein du CCAS de La Plagne Tarentaise une commission spécifique a été créée concernant la location du Chalet Le Génepy (bâtiment des saisonniers de Plagne Bellecôte et Belle Plagne) qui est la principale recette du CCAS de Macôt, les membres sont les suivants :

<p>Titulaires élus : ASTIER Fabienne (Macôt) & GROETZINGER Marie Suzanne (Bellentre) Suppléants élus : CHARRIERE Christiane (Macôt) EMPRIN Sylvie (Bellentre) Titulaires administrés : GOSTOLI Martine (Macôt) & CHAMOISSIN Bernadette (Macôt) Suppléants administrés : GLATIGNY Raymond (Valezan) & VERDELET Christèle (Bellentre).</p>
--

- A partir de 2016, les colis de Noël seront attribués aux personnes âgées de 70 ans pour les 4 communes.

- Location jardin du presbytère de Valezan :
 - Mme & Mr Sébastien MORIN ont adressé une demande pour renouveler la location de la parcelle du jardin cultivé l'an dernier et l'attribution d'une parcelle supplémentaire. Les membres du conseil communal ont émis un avis favorable. Pour les parcelles restantes, les personnes intéressées pourront venir s'inscrire auprès de la Mairie de Valezan, une affiche sera posée sur les panneaux d'affichage.

<p>Prochain conseil municipal à Macôt le lundi 04 avril 2016. Prochain conseil communal à Valezan le lundi 18 avril 2016.</p>
--

Le Maire délégué,
P. GONTHIER

Le secrétaire,
G. BROCHE